

**Question avec demande de réponse écrite E-000065/2020
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Mathilde Androuët (ID)

Objet: Perspectives politiques autour des cryptomonnaies, le libra en particulier

Pour la première fois, une entreprise privée prend la casquette d'un État souverain. Avec 2,3 milliards d'utilisateurs, Facebook propose une monnaie, le libra, ainsi qu'une banque, en dehors de tout contrôle. Le libra est une cryptomonnaie, basée sur la technologie de la chaîne de blocs censée sécuriser les échanges. Décentralisée, cette monnaie sera contrôlée par Facebook, échappant ainsi à tout contrôle institutionnel. On peut légitimement penser que Mark Zuckerberg, son président-directeur général, veut imposer un nouveau système monétaire mondial, sans pour autant apporter de garantie notamment sur les cadres juridiques ou bancaires de sa cryptomonnaie. En ce qui concerne les données à caractère personnel par exemple, l'entreprise exploite déjà les données des utilisateurs à des fins monétaires. Cela laisse donc craindre que les flux liés aux transactions du libra seront captés en masse, puis serviront de bases d'échanges au profit de Facebook.

Face notamment aux risques de concurrence déloyale, aux enjeux de cybersécurité et aux menaces pour la stabilité financière, comment la Commission européenne compte-t-elle aborder la question du libra et, plus largement, quelles perspectives politiques entend-elle porter au sujet des cryptomonnaies à l'échelle de l'Europe?